

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0523 du 10/01/2017

Arrêté du 13 décembre 2016

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES
DE CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques de classe normale.

Dates d'application : 01/01/2017 et 01/03/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

ARRÊTÉ

portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE :



Article premier : les inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale dont les noms suivent sont affectés dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
MICHELLE	GROSSEL	136490	IDIV CN 3 01/01/2015	DISI EST ESI STRASBOURG NEUDORF IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE	DISI EST ESI STRASBOURG IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE	01/01/2017
ESTHER	JOSEPH	859433	IDIV CN 1 01/10/2015	DISI EST ESI STRASBOURG GENERAL PICQUART IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE ANALYSTE	DISI EST ESI STRASBOURG IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE ANALYSTE	01/01/2017
CATHERINE	PABST	153114	IDIV CN 3 01/11/2016	DISI EST ESI STRASBOURG NEUDORF IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF	DISI EST ESI STRASBOURG IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF	01/01/2017
SERGE	FLAVIEN	813626	IDIV CN 3 01/09/2015	DISI PARIS CHAMPAGNE ESI BOBIGNY IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE CRA	DISI PARIS CHAMPAGNE ESI MONTREUIL IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE CRA	01/01/2017
JEAN-LUC	LEDRAPPIER	811679	IDIV CN 4 01/04/2016	DISI PARIS CHAMPAGNE ESI MONTREUIL BLANQUI IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE ANALYSTE	DISI PARIS CHAMPAGNE ESI MONTREUIL IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE ANALYSTE	01/01/2017

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
MARIO	PERROT	809229	IDIV CN 3 01/08/2014	DISI PARIS CHAMPAGNE ESI MONTREUIL BLANQUI IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE	DISI PARIS CHAMPAGNE ESI MONTREUIL IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE	01/01/2017
FLORENCE	CAPPONI	861813	IDIV CN 2 01/01/2016	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND GUICHARD IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE CRA	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE CRA	01/03/2017
JEAN-LUC	DUPREZ	810087	IDIV CN 3 01/11/2016	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND PARLETTE IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE CRA	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE PSE CRA	01/03/2017
DAVID	FERRER	178399	IDIV CN 1 01/01/2015	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND GUICHARD IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE CHEF D'EXPLOITATION	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE CHEF D'EXPLOITATION	01/03/2017
ANNE-MARIE	MISSONNIER	167239	IDIV CN 3 16/04/2016	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND GUICHARD IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF	01/03/2017
RENAUD	ROUIRE	180222	IDIV CN 1 01/01/2015	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND GUICHARD IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE CHEF D'EXPLOITATION	DISI PAYS DU CENTRE ESI CLERMONT-FERRAND IDIV CN EMPLOI INFORMATIQUE CHEF D'EXPLOITATION	01/03/2017

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 13/12/2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756